



MEMSCAP
The Power of a Small World™

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Grenoble, France et Durham, Caroline du Nord, le 14 septembre 2015 – MEMSCAP (NYSE Euronext : MEMS), le fournisseur de solutions innovantes basées sur la technologie des MEMS (systèmes micro-électro-mécaniques), annonce la convocation d'une assemblée générale extraordinaire le 19 octobre 2015 à 16 heures dans les locaux de la société sis Parc Activillage des Fontaines, Bernin (38) - France.

Cette assemblée est convoquée suite à la promulgation de la Loi Macron en août 2015 afin de mettre à jour l'autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites, existantes ou à créer, au profit de certains membres salariés du personnel, de catégories de salariés ou de mandataires sociaux.

Cette autorisation remplacerait celle précédemment approuvée par l'assemblée générale du 30 juin 2015.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre des assemblées générales seront disponibles au siège social de la société, dans les délais légaux, et, pour les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce, sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.memscap.com.

A propos de MEMSCAP

MEMSCAP est le leader des solutions innovantes fondées sur les systèmes micro-électro-mécaniques (MEMS). Ces solutions comprennent des composants, de la production, des éléments de propriété intellectuelle, et des services associés. MEMSCAP est cotée sur l'Eurolist C de NYSE-Euronext, Paris (code ISIN: FR0010298620-MEMS). Pour plus d'informations, consultez le site www.memscap.com.

Pour plus d'informations, contactez :

Yann Cousinet
Directeur administratif et financier
Tel.: +33 (0) 4 76 92 85 00
yann.cousinet@memscap.com